Elle la croirait postérieure, du temps où les comices centuriates sont devenus une assemblée où l'on délibérait et votait.

Sur l'assertion d'après laquelle on n'observerait pas, à Rome, de compatibilité entre les structures de l'expression politique et celles des spectacles, M. J.-M. André émet des réserves, rappelant le rôle des *ludi* comme lieu d'assemblée et de manifestations politiques.

M. Flobert intervient de nouveau, pour signaler une difficulté morphologique : dans Columelle (IV, 24, 4), rien ne démontre qu'on trouve -ā- dans *suffrago* (le texte est en prose).

II. — M. J.-L. Charlet, *Un humaniste trop peu connu, Niccolò Perotti : prolégomènes à une nouvelle édition du* Cornu copiae (texte publié dans ce volume, p. 210-227).

Le Président complimente M. Charlet : grâce à lui, Perotti nous est devenu moins mal connu déjà, en attendant que la tâche immense entreprise par le conférencier, au sein d'une équipe internationale, ne nous révèle pleinement la figure de cet humaniste. Il s'agit d'une édition critique du *Cornu copiae*, dont le texte est aussi étendu qu'ardu à déchiffrer.

L'heure tardive permet seulement à MM. A. Mandouze et A. Michel de s'associer à ces éloges.

II.

SÉANCE DU SAMEDI 14 FÉVRIER 1987

Président : M. P. Flobert.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. J.-P. Boriaud, *Les mythologies jésuites : fin du XVII*e *siècle-début du XVIII*e (texte publié dans ce volume, p. 244-260).

M. P. Flobert remercie l'auteur de cette savante communication, qui a montré clairement de quelle manière les Jésuites s'efforcèrent de concilier pensée gréco-latine et critique chrétienne.

« La mythologie est-elle une allégorie? et de quoi? », s'interroge M. A. Michel. Il souligne, dans tous les cas, l'importance des recherches poursuivies par M. Boriaud : elles complètent pour une autre période les travaux bien connus de Marc Fumaroli. Les Jésuites de la Renaissance ont sauvé la culture antique. Plus tard, leurs confrères évolueront vers une critique de cette même culture.

II. — Mlle M. Ducos, *Les passions, les hommes et l'histoire dans l'œuvre de Tite-Live* (texte publié dans ce volume, p. 132-147).

Après avoir félicité Mlle Ducos pour les mérites de son travail, le Président invite l'assistance à s'exprimer.

M. J.-M. André évoque une problématique ancienne, qui insistait sur le rôle du fortuit. La femme apparaissait comme l'instrument de la contin-

gence dans l'histoire. Dans quelle mesure le fortuit peut-il s'insérer dans un dessein providentiel?

Le hasard, répond la conférencière, peut être providentiel. Chez Salluste, pour qui l'anecdote revêt tant d'importance, causalité et *fortuna* se mêlent. P Salluste et Tite-Live présentent des points communs, mais sur le plan moral Tite-Live est plus optimiste.

M. R. Bloch a beaucoup apprécié la justesse et la profondeur de cette belle analyse. Il note qu'à Rome le destin est le maître ; que, d'autre part, psychologie individuelle et psychologie collective restent indissociables.

Intervient ici M. P. Jal : il y a aussi des cas où Tite-Live fait jouer nettement les causes matérielles. Par exemple, Pydna.

Le R. P. M. Testard demande ce que pensait Tite-Live des causes infimes : y voyait-il une absurdité? Ou bien le plus petit événement lui semblait-il pouvoir servir de prétexte au destin?

Pour M. A. Michel, il y a dans la causalité des degrés multiples et les petits faits rentrent dans le cadre d'une interprétation générale. Mais Tite-Live sait que la psychologie aussi existe. Peut-on parler, dans son cas, de matérialisme historique?

III.

SÉANCE DU SAMEDI 14 MARS 1987

Président : M. P. Flobert.

A l'ouverture de cette réunion, l'Administrateur, M. P. Grimal, signale la présence dans l'auditoire de notre collègue romain, le professeur P. Siniscalco. Il commente ensuite le programme retenu pour la traditionnelle « sortie » du mois de juin, qui conduira les excursionnistes au château de Chantilly.

Le Président de séance appelle alors le premier des deux conférenciers.

Communications à l'ordre du jour.

I. — Mme Cl. Auvray-Assayas, *La conclusion de l'*Hercule furieux *de Sénèque : traditions grecques et clémence stoïcienne* (texte publié dans ce volume, p. 158-166).

M. P. Flobert félicite l'auteur de cette communication limpide et vigoureuse d'avoir si bien montré comment Sénèque a fait sienne la tradition grecque en y incorporant le thème de la clémence, bien à lui, et aussi la notion fondamentale à Rome de la *patria potestas*.

Pour M. J.-M. André, dans *Hercule furieux*, l'apport de la Grèce se situe plutôt au plan de l'exigence morale, du *nomos*, et l'apport de Rome plutôt au plan de la *lex*, ou de la formulation juridique du débat.

M. A. Michel estime que, dans cette pièce, le problème, ainsi que Mlle Auvray l'a bien vu, n'est pas tant celui de la justice et de la faute, tel qu'il est conçu dans les paradoxes stoïciens, que celui de la clémence, de la générosité, de l'amour, de la *caritas*, par laquelle se dénouent les paradoxes.